NISSODIUM

A.M.M n°	2090157
Composition	Cyflufénamid 50 g/L
Formulation	Émulsion aqueuse (EW)

Classement CLP : H315 - H317 - H411

Attention

Délai de rentrée : 48 heures.

article 51	Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal **d'applications** (Intervalle minimum entre applications)	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique
	Blé*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Blé, épeautre et tritordeum et autres hybrides du blé **	Oïdium(s)	0,5 l/ha	2 / an (28 jours)	max BBCH 49, Jusqu'au stade épiaison	Stade BBCH 49	5 m
		Triticale				Entre les stades BBCH30 et BBCH59	Stade BBCH 59	
	Avoine*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Avoine	Oïdium(s)	0,5 l/ha	2 / an (28 jours)	Entre les stades BBCH30 et BBCH59	Stade BBCH 59	5 m
	Lin*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Lin	Oïdium(s)	0,5 l/ha	1 / an*	Entre les stades BBCH32 et BBCH63	Stade BBCH 63	5 m
	Orge*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Orge	Oïdium(s)	0,5 l/ha	2 / an (28 jours)	Entre les stades BBCH30 et BBCH59	Stade BBCH 59	5 m
	Seigle*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Seigle	Oïdium(s)	0,5 l/ha	2 / an (28 jours)	Entre les stades BBCH30 et BBCH59	Stade BBCH 59	5 m
x	Porte graine - PPAMC, Florales et Potagères*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Porte-graine – PPAMC, Florales et Potagères plein champ et sous abri	Oïdium(s)	0,5 l/ha	2 / an (28 jours)	Entre les stades BBCH30 et BBCH59	Non applicable	5 m
x	Porte graine - Graminées fourragères et à gazons*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Porte-graine – Graminées fourragères et à gazons	Oïdium(s)	0,5 l/ha	2 / an (28 jours)	Entre les stades BBCH30 et BBCH59	Non applicable	5 m

* Sur lin, fractionnement possible en 2 applications à la dose maximale de 0,25 L/ha par application.
** Sélectivité et efficacité non évaluées sur cette culture.

x : Usages obtenus dans le cadre de l'Article 51 du Règlement (CE) n°1107/2009 :
Pour les usages mentionnés ci-dessous, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Au regard des données à sa disposition, nous déclinons toute responsabilité sur ces éventuels risques. Avant tout emploi du produit, il **est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur ces cultures. Il est également recommandé de contacter les organisations professionnelles concernées, afin de connaître les précautions et recommandations d'emploi liées à l'utilisation** de NISSODIUM pour ces usages.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

Mise à jour 31/07/2025